**Camp de jour**

**St-André-Apôtre**

# Nom de l’enfant :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

# Document d’information à l’intention des parents…

**Je m’engage à bien lire ce document :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

 **514-872-6290 (été) 514-331-6413 (UFA)**

Nous aimerions, tout d'abord, vous souhaiter la bienvenue au Club de vacance Saint- André-Apôtre. Nous sommes d'ailleurs très heureux d'accueillir vos enfants parmi nous cet été. Afin qu'ils passent un beau séjour chez-nous, soyez assurés que toute l'équipe d'animation fera l'impossible pour organiser des activités et des sorties diversifiées, originales et amusantes ainsi que pour assurer un système d'encadrement sécuritaire et fiable.

**1-But du document**

La bonne marche du Club de vacances exige cependant la connaissance de certains détails relatifs à l'organisation générale du club. Ce document informatif contient non seulement des renseignements indispensables sur le fonctionnement du club de vacances et du service d'accueil, mais vous y trouverez également de précieux trucs qui rendront le séjour de vos enfants plus agréable. Il vous servira également d'aide-mémoire tout au long de leur séjour. Nous insistons sur l'importance de le lire en entier même pour ceux qui n'en sont pas à leur première expérience avec nous.

**2-Renseignements sur l’équipe**

##### **La ou le coordonnateur**

Notre coordonnateur(trice) doit avoir de l'expérience dans un camp.Il a sa certification DAFA et son RCR en plus d'avoir de l'expérience avec les enfants de tous âges.

Son but : permettre aux jeunes de se divertir, d’apprendre et de vivre une expérience d’échange agréable par l’intermédiaire d’activités diversifiées, favorisant ainsi le développement de soi (autonomie, débrouillardise). Tout cela, dans un cadre où la fête et la créativité s’ajoutent au plaisir de la découverte.

Il ou elle coordonnera l’ensemble du camp de jour. Il ou elle se promènera parmi les groupes et s’assurera que votre enfant s’amuse et est en sécurité avec nous.

###### **Les animateurs**

Nous comptons sur une équipe dynamique d'animateurs et d’assistants-animateurs. Tous nos animateurs sont étudiants et ont suivi une formation en animation et en premiers soins. Ils planifient de façon détaillée la programmation des activités de façon à émerveiller et ensoleiller l’été de votre enfant.

**3-Le ratio**

Soucieux d’offrir un encadrement de qualité à chacun des jeunes, nous nous imposons de respecter un ratio de 1 animateur pour 15 participants et moins. En période de piscine les jeunes sont surveillés par les sauveteurs qualifiés des piscines en plus de la surveillance de leurs animateurs et des aides-animateurs.

**4-Programmation**

Voici ce que nous souhaitons vous offrir :

* un service de qualité, une programmation variée, originale et adaptée à chaque groupe d’âge;
* des outils d’information variés : mémos via votre enfant, affiches, lettres, et la compétence de notre personnel;
* une souplesse de fonctionnement par des horaires qui tiennent compte de différents besoins et une planification d’activités qui tient compte des imprévus (température, etc.);
* un encadrement respectueux;
* un environnement sain et sécuritaire
* la découverte de nouveautés;
* un été merveilleux pour vos enfants dans un cadre éducatif.

En plus des activités spécialisées, nous proposons donc le type d’activités suivantes :

* des activités sportives (sports d’équipe, baignade, etc.) ;
* des activités culturelles (bricolage, lecture, etc.);
* des activités de plein air;
* des jeux coopératifs;
* des activités d’expression dramatique;
* des grands jeux;
* des sorties;
* et plus encore…

**5-Horaire**

Début du camp : Dernière semaine de juin Fin du camp : Mi-août

Le camp se déroule de 9 h à15h30. Vous pouvez bénéficier du service de garde de 7 h à

9 h et de 15 h 30 à 18 h. Des frais supplémentaires sont applicables soit de 35$ la semaine. Lors des sorties à l'extérieur, l'horaire peut varier quelque peu, mais vous en serez avisés préalablement. La possibilité de ne prendre que le matin ou seulement le soir pour 25$ la semaine est disponible.

Pour **les retards** au service de garde, des frais de 20$ de l’heure par enfant ou 5$ pour tout retard de 15 minutes et moins seront payables immédiatement à l'animateur surveillant. Vous aurez un document à signer.

**6-Accueil au gymnase**

L'entrée se fait par la porte du service de garde coté rue Esplanade soit celle donnant sur la grande cour côté Henri Bourrassa . Tous les lundis matins, les animateurs rassembleront les enfants dans le gymnase ou à l'entrée à l'extérieur de l'école et formeront les groupes de la semaine. Les enfants sauront alors avec quels animateurs ils seront jumelés. Afin d'éviter des retards, en particulier lors des jours de sortie, veuillez consulter l'horaire dans notre journal, «L'écho de la semaine», remis le lundi soir aux enfant ou envoyé par courriel à ceux qui l'ont demandé. Consulter l'horaire est très important puisque, lors de certaines activités spéciales, il est possible que le départ ou le retour excèdent les heures normales du club de vacances. Il n'y a pas de sortie le lundi. Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver un peu entre 8h50 et 9h. Toutefois, les animateurs ne sont pas **responsables** de les surveiller s'ils arrivent trop tôt.

**7-Les enfants du service de garde et contrôle des présences:**

Ilsdoivent,en arrivant, donner leur nom au responsable qui leur indiquera quoi faire par la suite.Le soir, en quittant, les enfants doivent avertir le ou la responsable de leur départ.

Les présences sont prises à 9h00 tous les matins par l'animateur assigné à chacun des groupes. Pour nous éviter des démarches inutiles, nous vous invitons à avertir l'animateur de votre enfant lorsque l’absence est prévisible. Pour les absences non prévisibles, nous vous demandons d’appeler la coordonnatrice au camp,: 514-872-6290 , pour l’informer de l’absence de votre enfant. Si vous n’obtenez pas de réponse, veuillez laisser un message sur la boîte vocale. S'il arrivait que votre enfant ait à quitter le camp au cours de la journée, vous devrez nous en informer par écrit, en spécifiant s'il est autorisé à partir seul ou en mentionnant qui viendra le chercher. En aucun temps nous ne laisserons un enfant quitter seul si nous n'en avons pas été avisés au préalable.

**8-Code de vie**

 Voici quelques règlements que devront respecter les enfants durant leur séjour:

1. Respect du coordonnateur, des animateurs et aides-animateurs ainsi que de tous les autres enfants.
2. Langage correct.
3. Aucune violence ne sera tolérée autant physique que verbale.
4. Respect du matériel et des installations.
5. Bon comportement et respect des gens lors des sorties.

#### 9-Cas disciplinaire

Si un enfant ne respecte pas notre code de vie, le personnel favorise un mode d'intervention positif en lui parlant avec respect et fermeté. Nous prônons en premier lieu un échange verbal entre l'animateur et l'enfant en question, toutefois, dans les cas d'indiscipline grave ou d'interventions répétées de la part du responsable, la procédure disciplinaire suivante a été établie:

1. Avis verbal de l'animateur à l'enfant
2. Avis verbal du coordonnateur à l'enfant
3. Entente écrite avec l'enfant, l'animateur et le coordonnateur, dans laquelle l'enfant s'engage à respecter dorénavant les règles du club de vacances.
4. Avis écrit aux parents, rencontre avec eux si nécessaire.
5. Renvoi du club de vacances pour une période indéterminée et ce, sans remboursement.

Il faut comprendre que les animateurs ont à leur charge des groupes de 15 enfants et ils ne peuvent se permettre d'accorder plus d'attention à l'un d'entre eux pour cause d'indiscipline continuelle. De plus, leur rôle principal est d'animer et non de faire de la discipline. Enfin, il en va de la sécurité de tous les enfants que tout se déroule de manière harmonieuse et disciplinée. Tout bris de matériel fait volontairement par l'enfant sera facturé au parent.

**10-Jeux d'eau**

Les enfants du camp pourront se rafraîchir grâce aux jeux d'eau situés sur le terrain du parc. Une règle a été établie: la température devra être à plus de 22\*C

Cependant, nous n'utiliserons ces jeux d'eau que pour de courts rafraîchissements, afin d'offrir une grande diversité d'activités à chaque semaine.

**11-Piscine et pataugeoire**

Les enfants iront **occasionnellemen**t à la piscine durant l'été. Pour des raisons de sécurité, les groupes de 5-7 ans ne sont pas autorisés à aller à la piscine. C'est donc à la pataugeoire qu'ils iront se rafraîchir, tandis que les enfants de 8 ans et plus iront à la piscine. Les non-nageurs sont identifiés par un X noir sur les bras. Cela facilite le travail des sauveteurs et assure une visibilité plus grande des enfants qui ne savent pas nager. Ces derniers doivent demeurer dans la partie peu profonde de la piscine.

**12-Plage et glissade d'eau**

Sur les lieux, une section nous est réservée. C'est à cet endroit que se trouve le point de ralliement et où les enfants y laissent leurs effets personnels. D'ailleurs, il y a toujours un responsable au point de ralliement. En plus de l'heure du dîner, les enfants doivent se présenter à quelques reprises durant la journée pour des points de contrôle. Pour les enfants de 5-7 ans et les non-nageurs des autres catégories, il y a un accompagnateur pour chaque sous-groupe de 4-5 enfants. Quant aux autres enfants, ils sont divisés en sous-groupes de 4 ou 5 personnes et doivent rester ensemble en tout temps.

**13-Métro**

En rang deux par deux, nous longeons les murs en tout temps. Dans la mesure du possible, nous utilisons les escaliers et évitons les escaliers roulants. Nous attendons le métro assis contre le mur. Afin que le conducteur nous voit mieux, nous montons dans le premier wagon,. Une fois à bord, les enfants s''assoient par terre ou se tiennent asur un poteau et attendent calmement le signal pour descendre.

**14-Sécurité**

Il est important de noter que tous les animateurs ont suivi un cours de secourisme et de réanimation cardio-respiratoire. Les aides-animateurs quant à eux sont des jeunes de 14 ans et plus et qui ont reçu une formation complète leur permettant d'assister l'animateur dans plusieurs de ses tâches.

Lors des sorties, nous utilisons le système «copain-copain»: les enfants sont jumelés deux à deux et doivent s'assurer de la présence de leur copain tout au long de la sortie. Ce système facilite l'encadrement du groupe et responsabilise les enfants.

Nous savons que vous mettez entre nos mains ce que vous avez de plus précieux. Voici donc quelques règles et procédures que nous prenons pour assurer leur sécurité :

* Un parent doit signer la feuille de présence à l’arrivée **et** au départ de son enfant .
* Si vous prévoyez des changements pour la ou les personnes qui viennent chercher votre enfant, veuillez en aviser l'animateur.
* Sur le formulaire d'inscription, **vous devez indiquer** si votre enfant peut quitter seul ou non à la fin de la journée.
* Les animateurs portent un gilet qui les identifie tout au long de la semaine et ont **toujours avec eux** la trousse de premiers soins.
* Assurez-vous, si vous ne l’avez pas déjà fait lors de l’inscription, de nous faire parvenir une fiche de santé, si problèmes sérieux, pour chacun de vos enfants. Nous conservons les fiches de santé et nous nous y référons en cas d’accident ou d’incident.
* Tout contenant de vitre est interdit sur les lieux d’activités. Veuillez prévoir des contenants de carton ou de plastique.
* *Les poux ne prennent pas de vacances… Comment prévenir?*

Garder les cheveux longs attachés;

Rappeler à vos enfants :

- d’éviter de se coller la tête contre les autres;

 - de ranger casquette ou autre dans le sac à dos lorsqu’inutilisé;

 - de ne pas prêter casquette, peigne, brosse à cheveux, etc.

Examiner régulièrement la tête des enfants au moment d’un lavage régulier des cheveux.

Si vous trouvez des poux ou des lentes,**veuillez nous informer le plus rapidement possible et traiter immédiatement avec un shampoing pour les poux. Traiter seulement les personnes qui ont des poux ou des lentes.**

**15-Maladie- Médicaments**

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux, ayant des poux ou autre) ne peut être admis au club de vacances. L'animateur qui prendra connaissance de l'état de l'enfant fera aviser son parent ou tuteur afin que ce dernier vienne le chercher. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant la non-contagion devra être remis à la coordonatrice au retour de l'enfant, à défaut de quoi, le jeune ne sera pas accepté au camp.

Le camp de jour ne supervise pas la prise de médicaments, prescrite ou non. Les parents ou tuteurs devront prévoir donner le médicament avant ou après les heures du camp de jour.

**16-Le sac idéal**

Votre enfant devra apporter **tous les jours** les articles suivants :

* Un sac à dos
* Un maillot de bain
* Une serviette de plage
* Une crème solaire (appliquée le matin avant le départ de la maison)
* Un chapeau ou une casquette
* Un imperméable (si apparence de pluie) pas de parapluie Au besoin.
* Un lunch nutritif
* Une ou deux collations, eau ou jus (2)
* Le chandail rouge identifiant le club UFA pour les jours de sortie
* Coton ouaté pour les matinées fraîches.
* Matériel de bricolage, ciseaux, trousse de crayons feutres ou de couleur…

**IMPORTANT:**

* Nous vous recommandons de bien **identifier** les vêtements, sacs à dos, boîtes à lunch et autres articles appartenant à votre enfant. À chaque fin de camp, nous nous retrouvons avec une montagne d’articles non identifiés et non réclamés.
* La boîte à lunch doit entrer dans le sac à dos.
* Il n’y a pas de four à micro-ondes, alors prévoyez les lunchs en conséquence.

**Objet à ne pas apporter ou se vêtir au camp de jour**

* + Sandale (le jeune doit avoir des souliers pour faire toute gamme d’activité)
	+ Bijoux
	+ Jupe
	+ Appareils électroniques, jeux vidéo, cellulaire ...

Il est à noter également que nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

**17-Lunch et collation**

Les enfants sont appelés à dépenser beaucoup d'énergie lors de la réalisation de certaines activités, il serait bon de leur fournir un lunch bien équilibré, contenant des aliments sains et qu'ils aiment. Nous vous suggérons également de donner à votre enfant au moins deux breuvages par jour: un pouvant être consommé à l'heure du dîner et le second en après-midi, pour se désaltérer. Il n'est pas superflu d'inclure aussi dans le lunch une légère collation qui pourra être prise en après-midi.

Vous devez aussi prendre en considération que le club de vacances ne possède pas de réfrigérateur. Ainsi afin d'éviter les intoxications alimentaires, nous vous demandons de vous abstenir d'employer de la mayonnaise dans les sandwichs ou salade de votre enfant et d'exclure tout produit à base de lait. Pour conserver le lunch relativement frais, il est possible de se procurer des contenants glacés. Vous pouvez aussi congeler une boîte de jus ou une bouteille d'eau en plastique, elles conserveront les aliments frais et seront dégelées à temps pour le dîner.

 Le lunch devra être mis dans un sac de plastique et dans un sac à dos. Lors des sorties, il est préférable d'utiliser des contenants jetables: on pourra ainsi alléger le sac à dos des enfants dès le repas terminé.

Il est interdit de partager des aliments afin d'éviter des problèmes d'allergies.

**18-Vous désirez vous inscrire à des semaines supplémentaires**

Nous pouvons prendre des inscriptions au cours de l'été s'il reste des places disponibles. Pour inscrire vos enfants, communiquez au club de vacances St-André-Apôtre au 514-872-6290. Vous pouvez demander de mettre votre enfant sur une liste d'attente.

**19-Vous désirez modifier votre inscription**

Nous tentons de vous accommoder dans la mesure du possible selon la politique en vigueur.

**21-Notre politique de remboursement est la suivante**

La demande de remboursement s’effectue par écrit au minimum 10 jours avant le début de la participation de l’enfant au camp de jour. Un montant de 10% de frais seront retenus. Des frais de 25 % seront retenus si la demande est faite à moins de 10 jours de l'activité. Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire de remboursement disponible au bureau du coordonateur. Si vos enfants ne se présentent pas et que vous n'avez pas annulé son inscription, vous ne pourrez pas demander de remboursement. Il y aura environ un mois pour le paiement.

**NB Semaine 1 avertir 1 mois à l'avance sinon pas de remboursement.**

Pour plus d’informations ou quelques commentaires n’hésitez pas à communiquer au :

514-872-6290 ( durant l'été)

 514-331-6413 (avant ou après le camp)

**Nous espérons que vous et vos enfants passerez un agréable été.**

**Merci beaucoup de remplir le sondage de la dernière page et de nous le retourner le dernier jour de camp de votre enfant. Ainsi à chaque année nous pourrons améliorer notre camp, pour mieux vous servir.**

 **C*e guide d'information sera variable cet été selon les règles de la santé publique.***

Camp de jour Sans Covid!

Les points 1 à 4 sont des mesures émises par le ministère de la santé publique.

Aucun parent dans la cour ni dans les locaux.

1- Dès leur arrivée, les jeunes auront un test de température, (thermomètre sans contact) et questionnaire adapté.

2- Désinfection des mains à l'arrivée et à plusieurs reprises dans la journée.

3- Avoir 2 masques identifiés: on le porte à l'intérieur des locaux. Les enfants ne porteront pas toujours le masque à l'extérieur.

4- Distanciation le plus possible 2m, ménager les jeux de contacts.

5- Groupes: maximum 15 enfants.

6- Privilégier les sites extérieurs sauf les jours de pluie.

7- Bricolage: Chaque enfant devra apporter sa trousse de crayon identifié, crayons de couleur, ciseaux, crayons feutres . Interdit d'emprunter ou partager son matériel.

8- Désinfection du matériel sportif et des surfaces et objets touchés fréquemment tout au long de la journée.

9- Les animateurs seront responsables toute la journée de voir à la sécurité de tous. Ils doivent toujours avoir la trousse de premiers soins avec eux.

10- Tousser ou/et éternuer dans son mouchoir ou dans son coude. Ne pas se serrer les mains amicalement.

11- L'accès au camp sera refusé à tout participant qui présente des symptômes associés à toute maladie contagieuse. Refusé également si des personnes dans leur résidence présentent des symptômes de Covid ou sont en isolement.

12- Si un enfant a eu la Covid-19 il devra apporter 2 tests négatifs exigés pour l'intégration au camp.

**Veuillez noter que le guide d'information aux parents sera variable cet été selon les règles de la santé publique ex: ( sorties ,piscines, autobus…)**